



Compte rendu du Conseil d'Administration du lundi 28 janvier 2011 (validé au CA du 09 juin 2011)

Présents : Hubert Roux -Président- , Christian Binet, Jean Chapon, Patrick Guiraud représentant d'Anne Bernard-Gély, Francisque Guyon, Anne Lacourt, Jean-Pierre Maillant, Christian Tridon,

Excusés : Patrick Bernasconi, Bernard Cliche, Fernand Kremer, Aimé Koessler, Paul Razel et François Vahl.

Absents : Jean-Marc Charoud, Rémi Pochat et Henri Van Damme,

Participant à la séance : Noël Richet (Asco-TP)

Hubert Roux ouvre la réunion. Il remercie les membres présents et regrette l'absence des membres excusés. Chaque participant dispose d'un dossier comportant les documents supports pour ce conseil. Les membres du CA pouvaient consulter et/ou télécharger la totalité des différentes pièces à l'adresse : <http://www.asco-tp.fr/download/CA110128/>. L'ordre du jour est alors abordé :

- 1°) Approbation du procès verbal de la séance du 07 juin 2010 ;
- 2) Activités et actualités d'Asco-TP au second semestre 2010 ;
- 3°) Préparation du budget 2011 ;
- 4°) Projet de photothèque avec l'École des Ponts ParisTech ;
- 5°) Confirmation du poste de Délégué général ;
- 6°) Questions diverses.

I- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 07 juin 2010

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

II- Activités et actualités d'Asco-TP au second semestre 2010

Depuis le dernier conseil du 7 juin 2010, l'activité d'ASCO-TP a connu une évolution positive sur de nombreux points mais rencontré aussi des difficultés dont l'importance ne saurait être sous estimées.

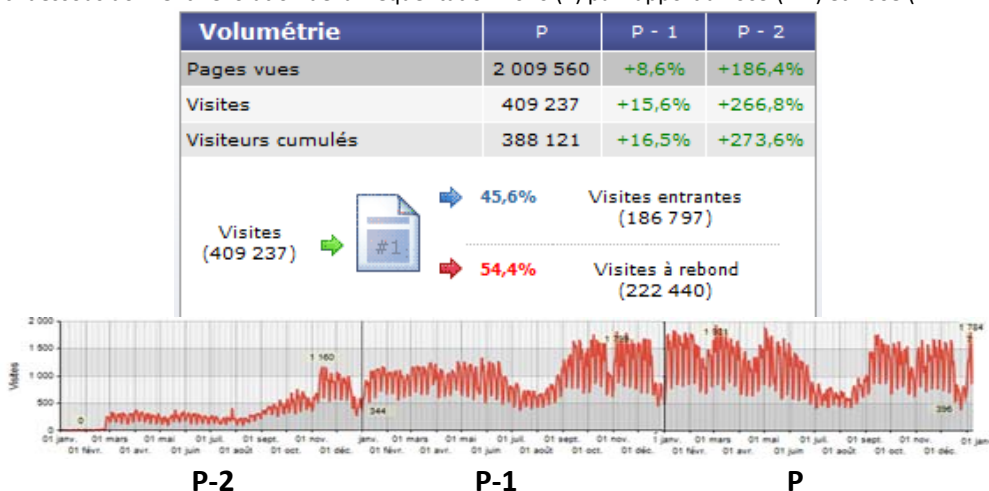
II-1 Parmi les points positifs, la fidélité des adhérents constitue un encouragement important ainsi que l'accueil de nouveaux adhérents. Au 31 décembre 2010, l'association compte 92 adhérents à jour de leur cotisation dont 62 personnes physiques et 30 morales (93 en 2009 dont 66 et 27 respectivement)

II-2 La fréquentation du site est aussi un motif de satisfaction avec 1740 visites le lundi 17 janvier 2011 ainsi réparties selon la société Xiti

Bilan du lundi 17 janvier 2011
(comparaison : lundi 10 janvier 2011)

BILAN DES SITES	Pages	Visites	Visiteurs
planète-TP	9 350 (+16.8%)	1 740 (-2.5%)	1 660 (-1.4%)
BILAN DES SITES DE NIVEAU 2	Pages	Visites	Visiteurs
Planete TP Français (planète-TP)	6 989 (+15.4%)	1 475 (-0.7%)	1 404 (+0.4%)
Collèges (planète-TP)	1 998 (+17.5%)	253 (+1.2%)	242 (+2.5%)
Planete TP English (planète-TP)	184 (+24.3%)	113 (+10.8%)	113 (+10.8%)
Photothèque (planète-TP)	135 (+221.4%)	13 (+44.4%)	13 (+44.4%)
Espace pros (planète-TP)	41 (+13.9%)	15 (+50%)	15 (+50%)
Armée (planète-TP)	3 (-87.5%)	3 (-75%)	3 (-75%)

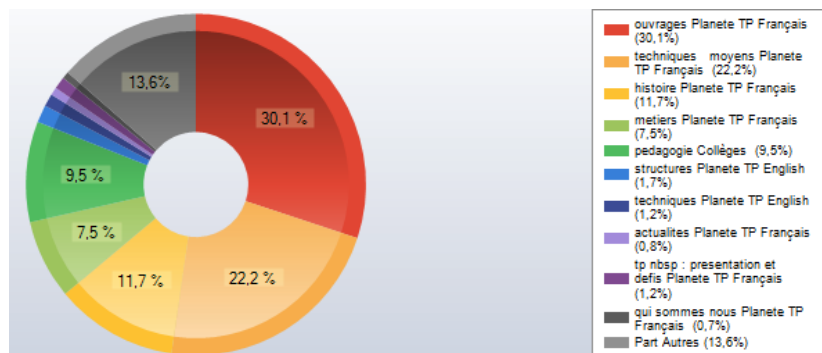
Les indications ci-dessous donnent l'évolution de la fréquentation 2010 (P) par rapport à 2009 (P-1) et 2008 (P-2)



Niveaux 2	Visites (V)	Pages vues (P)	Visiteurs (Vr)	P/V	QC
Total (Global)	409 237 +15,6%	2 009 560 +8,6%	388 121 +16,5%	4,9 -5,8%	104 -6,3%
Planete TP Français	345 393 +16,4%	1 632 403 +13,3%	327 924 +16,9%	4,7 -4,1%	99 -2,0%
Collèges	52 166 +4,9%	287 307 -5,4%	48 693 +6,8%	5,5 -9,8%	120 -14,3%
Planete TP English	25 947 +17,1%	59 887 -0,8%	25 420 +17,6%	2,3 -14,8%	34 -24,4%
Armée	3 364 -1,5%	6 518 -21,6%	3 320 +0,7%	1,9 -20,8%	28 -37,8%
Photothèque	3 094 -29,9%	17 793 -48,0%	2 977 -28,8%	5,8 -25,6%	90 -28,6%
Espace pros	1 583 +81,1%	5 650 +40,6%	1 467 +97,4%	3,6 -21,7%	71 -32,4%

Évolution par espace (2010/2009)

- Planète française, on peut constater + 16% en visites et visiteurs et + 13% en nombre de pages vues ;
- Collèges, plus 5% de visites, + 7% de visiteurs, petite baisse de pages vues 5% ;
- Planète anglaise, + 17% de visites et visiteurs, baisse des pages vues par visite 15% ;
- Armée, visites stagnantes, trop peu d'actualités à annoncer ;
- Photothèque, mauvais résultats qui peuvent s'expliquer en partie par le changement de photothèque et la méthode de comptage précédente ;
- Espace pros, réellement ouvert en septembre 2010 ;
- Le Quotient Comportemental (QC) analyse multicritère du comportement de l'internaute dans sa visite, la base 100 étant bien. On peut noter que c'est l'espace collèges qui est le plus brillant élève ;
- La nouvelle rubrique sur la topographie (PR = 3) a fait monter considérablement la consultation du menu « méthodes de construction » (PR = 4) sous-rubrique de « techniques et moyens »
(PR est le PageRank établi par Google, c'est l'indice de pertinence d'une page internet de 0 à 10, exemple www.google.fr possède un PR de 8, la FNTP de 6 et planete-TP de 5)



Les 10 rubriques en tête des consultations sur l'année 2010



II-3 Le site a poursuivi son évolution.

- La rubrique « TP : présentations et défis » est mise plus en valeur sur le site par son insertion tout au début du menu vertical de gauche du site. Le menu horizontal dans la partie supérieur s'en est retrouvé modifié ;
- La rubrique « L'innovation dans les TP » a été refaite et sera complétée.
- Sur la page d'accueil « l'espace professionnel » est nettement visible. L'espace « reconversion armée » est maintenant beaucoup plus discret. Dans l'espace professionnel, la partie consacrée aux Eurocodes et à destination des enseignants qui interviennent en BTS du secteur de la construction a été enrichie ;
- Tous les mois, 3 ou 4 actualités sont diffusées et les rubriques éventuellement concernées sont réactualisées ;
- Au niveau des Techniques & moyens, une nouvelle rubrique « Règles de conception » vient juste d'être mise en ligne. Elle signale, en particulier, le nouveau zonage sismique en France. Bien entendu, elle sera enrichie ;
- L'agenda évolue au fur et à mesure que l'information sur différentes manifestations est connue d'Asco-TP.

II-4 La lettre d'ASCO-TP numéroté 24 vient d'être distribuée et le service des lettres électroniques a été assurée comme à l'ordinaire aux 2000 inscrits.

II-5 A la suite de l'audience du Conseil des Prud'hommes du 22 mai 2010, aucune décision n'a été prise et nous sommes convoqués à une audience de départage le 17 mai 2011. Nous préparons cette audience avec confiance en liaison avec l'avocat de l'association.

II-6 A la suite de nouvelles instructions plus rigoureuses, le Ministère a estimé ne pouvoir reconduire le contrat de mise à disposition gratuite du délégué général et il a été conseillé de présenter une demande de subvention d'un montant correspondant à sa rémunération. Celle-ci n'a pu être satisfaite en 2010 de sorte que le délégué général a demandé sa réintégration au sein de son administration d'origine à compter du 1er septembre, date de fin du contrat. Il a été nommé à l'Inspection de l'Académie de Paris et malgré sa lourde charge de travail il a accepté de poursuivre ses fonctions de Délégué Général de l'Association avec évidemment moins de disponibilité en temps. L'Éducation Nationale a fait connaître son accord en sus de son emploi du temps complet et la définition de ses responsabilités sera soumise à la décision de ce CA.

Par ailleurs, Xavier Lasserre, chargé de mission, notamment pour les affaires d'informatique, a demandé au ministère sa mise en disponibilité pour convenance personnelle pour une durée de deux ans à compter du 1er janvier 2011. De Moscou, sa nouvelle résidence, il continue à rendre des services précieux mais dans des conditions plus difficiles.

III- Préparation du budget 2011

A cette occasion, une comparaison est faite entre le budget adopté au CA du 07 juin 2010 et son estimation à ce CA. Les 10 000 € prévus par la photothèque n'ont pas été dépensés compte tenu du retard pris pour ce projet à l'École des Ponts ParisTech. Cette dépense est donc reportée pour 2011. Il en est de même pour les frais exceptionnels provisionnés suite au litige devant les prud'hommes exception faite des honoraires d'avocat qui sont réglés au fur et à mesure des interventions de l'avocat retenu. Pour ces frais exceptionnels le CA demande, par prudence, de contacter l'expert comptable pour une augmentation de 10 000 € de cette provision compte tenu de la somme importante demandée par Madame Françoise Poitevin. Pour la plus part des postes portant sur les produits et charges d'exploitation les sommes prévues en 2011 sont sensiblement les mêmes que celles prévues pour 2010 avec prise en compte des augmentations conjoncturelles d'une année sur l'autre. L'établissement du projet de budget est de nouveau établi sur des bases très rigoureuses d'autant plus que la FNTP ne prévoit que 45 000 € de subvention pour 2011.

IV- Projet de photothèque avec l'École des Ponts ParisTech

Une rencontre avec l'École des Ponts Paris Tech s'est tenue le 19 janvier 2011, ce qui a permis de faire avancer notre partenariat. Un cahier des charges de la photothèque intégrée à celle des Ponts devrait être établi à partir du mois de mai, ce qui conduira à des mises au point avec un consultant spécialisé puis à l'engagement, si besoin, d'un stagiaire pour quelques mois à partir de septembre. On peut donc espérer une mise en ligne avant la fin 2011.



V- Confirmation du poste de Délégué général

En application de l'article 10 des statuts d'Asco-TP, le Président du Conseil d'Administration propose le renouvellement de Noël Richet au poste de Délégué général de l'association. A ce titre, il dispose des pouvoirs les plus larges pour assurer le bon fonctionnement de l'association suivant les orientations et les décisions du Conseil d'Administration. En particulier, il exerce les fonctions et responsabilités suivantes :

- Il est chargé de la gestion courante de l'association (engagements et règlements) conformément aux moyens dont il dispose ;
- Il est chargé, sous la responsabilité du Président et dans le cadre des conventions et/ou conditions définies, de la gestion des moyens dont dispose l'association pour mener toute action qui n'entre pas dans la gestion courante. Chaque trimestre, il rend compte au Président de l'exécution du budget ;
- Il participe aux réunions du Conseil d'Administration et du Bureau. Il établit des relations entre les membres de l'Association, prépare les réunions et anime et conduit les programmes d'actions décidés ;
- Avec le Président, il présente au Conseil d'Administration un rapport financier, les comptes de l'Association pour l'exercice écoulé et un projet de budget pour l'exercice suivant ;
- Avec l'accord du Président, il entreprend toute démarche de publicité des travaux de l'Association. Il peut assurer la représentation de l'Association auprès des Pouvoirs Publics, d'autres instances et organismes... ;

Il rend compte directement de ses actions auprès du Conseil d'Administration.

Cette proposition est votée à l'unanimité des présents ou représentés.

VI- Questions diverses

Projet d'aménagement de la Halle Freyssinet : intervention de Francisque Guyon et Patrick Guiraud

La Halle Freyssinet construite entre 1927 et 1929 dans le 13^e arrondissement de Paris est l'une des œuvres majeures conçues par Eugène Freyssinet. Sous une apparente simplicité des formes, la halle révèle une structure complexe, fruit de nombreuses innovations. Avec ses trois nefs qui s'étendent sur 300m de longueur, ses voûtes extrêmement minces et ses auvents qui courent le long des façades, cet ouvrage est l'un des chefs d'œuvre de l'architecture industrielle du XX^e siècle, le témoignage encore vivant de l'inventivité de son créateur. Elle présente à la fois :

- Un état de conservation exceptionnel après 80 ans d'utilisation dans un environnement urbain agressif
- Une intelligence de conception*qui autorise une économie de matière exceptionnelle
- Une souplesse d'aménagement extrême et d'accueil d'équipements publics
- Un souffle architectural et une élégance structurelle mise au service de la lumière
- Une situation exceptionnellement favorable au cœur du 13^{ème} arrondissement

Un projet concept d'un espace génie civil est à l'étude : Un espace conçu dans l'ESPRIT D'EUGENE, lieu de rencontre de la communauté du Génie Civil avec le grand public, les jeunes et les habitants du quartier.

- Un musée Eugène FREYSSINET ;
- Un espace Béton matériau d'avenir ;
- Un espace Génie civil et génie ferroviaire ;
- Un espace de démonstrations pédagogiques pour les collégiens, les étudiants et les élèves des écoles d'ingénieurs et d'architecture ;
- Un lieu d'échanges et de conférences ;
- Un lieu de savoir avec une bibliothèque, une matériauthèque ;
- Une zone d'exposition ;
- Un lieu de diffusion des connaissances ;
- Un forum d'entreprises de Génie Civil.

Une association pouvant porter le nom « L'ESPRIT D'EUGENE » serait créée. Asco-TP pourrait en être partenaire à côté de l'AFGC, l'AUGC, l'Association Eugène Freyssinet, le SNBPE, le SYNAD, l'association Le Pont, l'AFCAB, le CIDB, l'ACI Paris. Ce projet n'étant pas encore abouti et la sauvegarde de cette halle étant encore incertaine, le CA montre son intérêt pour ce projet et restera attentif à la suite des événements pour un partenariat éventuel.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, Hubert Roux clôture ce conseil tout en remerciant les différents participants pour la richesse de leurs échanges.

Le Secrétaire

Christian Binet

Le Président

Hubert Roux